

Le 23 décembre 2014

L'OFFRE DE LA TABLE CENTRALE : UN MOINS QUE RIEN POUR NOËL

Le 15 décembre dernier, le ministre du Conseil du trésor, Martin Coiteux, nous a fait ses offres en vue du renouvellement de la convention collective des travailleuses et des travailleurs du secteur public. En bref, il nous offre un gel salarial de 2 ans et 3 ans à 1 % d'augmentation, pour une convention collective d'une durée de 5 ans.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela revient à dire qu'au lieu d'avoir un retard de la rémunération globale de 7,6 % en 2014, le retard sera autour de 15 % en 2020. Il faut comprendre que la rémunération globale inclut notre salaire, notre régime de retraite, nos assurances, notre garantie d'emploi...

Le gouvernement vient jouer dans notre régime de retraite. Il faut savoir que notre régime de retraite est en bonne santé financière et est cotisé à 50/50 (travailleurs-employeur). À compter du 1er janvier 2017, il veut reporter l'âge de la retraite sans pénalité de 60 à 62 ans. Voici les mesures supplémentaires proposées :

- augmenter de 4 % à 7,2 % par année la réduction applicable pour une prise de retraite anticipée;
- augmenter la période du calcul du traitement admissible moyen aux fins de la rente de cinq à huit ans. (qui réduit automatiquement la prestation de rente);
- Instaurer un mécanisme d'ajustement automatique de l'âge d'admissibilité à la retraite sans réduction, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

À cela s'ajoutent plusieurs autres coupures dans les droits parentaux, les primes, les disparités régionales, les congés sans solde, partiels sans solde et différés.

Cette négociation, ne l'oublions pas, se gagnera ou se perdra à travers l'opinion publique et ça, le gouvernement le sait. Nous avons donc l'obligation individuelle de démentir les annonces gouvernementales au sujet de ces offres si nous voulons voir nos conditions s'améliorer. Nous devons partager notre indignation face à ces propositions, car le gouvernement lui, n'hésitera pas à manipuler l'opinion publique pour tenter de sortir vainqueur de cette négociation.

**RÉPÉTEZ À TOUT LE MONDE QUE VOUS N'ACCEPTEREZ PAS DE
DIMINUTION DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL!**

**SOYEZ PRÉSENTS EN GRAND NOMBRE AUX PROCHAINES
ACTIVITÉS DE MOBILISATION!**

AVEC NOUS, POUR LA NÉGO!

Votre comité de négociation

Il est obligatoire de photocopier et de faire circuler la présente...